

### SESSION DE FORMATION

# ASSURER L'ORIENTATION ET L'INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS DE FORMATION

## Maîtriser les dispositifs d'accès à la formation et à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans

#### **OBJECTIFS**

Informer sur les mesures d'accès à l'emploi et à la formation des jeunes. Repérer les structures d'accueil, d'information, d'orientation compétentes.

#### **PUBLIC**

Toute personne chargée d'informer et d'orienter les jeunes : Pôle emploi, structures d'accueil et d'information, Conseils régionaux, Opca, Fongecif, organismes de formation, membres du service public de l'orientation.

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que le cas pratique effectué pendant la formation.

#### **ANIMATION**

Brigitte Caule, chargée d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

#### **PROGRAMME**

#### Rôle de la Région en matière de formation et d'insertion des jeunes

- Compétences des Conseils régionaux
- · Les mesures financées par les Conseils régionaux

#### Le service public régional de l'orientation (SPOR)

#### Les dispositifs existants

- La mobilisation par un jeune du compte personnel de formation
- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation
- · Les emplois d'avenir
- Le contrat de génération (volet « jeune »)
- Les autres mesures : CVI, service civique, parrainage, Pacte...

#### Les structures compétentes

- Les Missions locales
- Les PAIO
- Les Espaces jeunes
- · Les autres structures

#### Cas pratiques

#### A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

#### PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Nouvelle réforme de la formation : que change-t-elle ?

En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations

- « approfondi » comme : Informer sur les dispositifs d'accès à la formation dans la fonction publique, et/ou
- « expert » comme : Savoir renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation.



